

## AUTO ECOLE PARC ST THYS

120 bd de st loup

13010 Marseille

0491445134

www.autoecolesaintloup.com

# Permis A



## PROGRAMME DE FORMATION PASSERELLE A2 VERS A

### OBJECTIF

Obtention de l'attestation de formation permettant de conduire les motocyclettes de la catégorie A du permis de conduire, d'une puissance supérieure à 35kw et supérieur à 47 chevaux

### PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- Avoir minimum 18 ans et 2 ans de permis catégorie A2
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France

### INTERVENANTS :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention 2 roues, ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) mention 2 roues.
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement en cours de validité

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES:

#### Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes .

#### Moyens et outils:

- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires  
Documentation professionnelle
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Élèves conducteurs en cours de formation

#### Véhicules :

- véhicule correspondant à la catégorie A du permis de conduire: motocyclette d'une puissance supérieur à 35 kw et supérieur à 47 chevaux

### EFFECTIFS:

- 5 élèves maximums avec 5 véhicules pour les leçons hors et en circulation.

### HORAIRES:

en fonction du planning définit avec l'auto école

### DUREE:

Cette formation d'une durée de 7 heures se déroule en 3 temps :

- 2 heures de formation théorique :sensibilisation aux risques
- 2 heures de formation pratique hors circulation
- 3 heures de formation pratique en circulation

### PROGRAMME (REMC):

La formation s'organise autour de 3 thèmes d'enseignements suivants : Formation pratique hors circulation/ en circulation/ sensibilisation aux risques

**La formation pratique hors circulation** doit permettre l'acquisition des compétences et connaissances suivantes :

Équipements indispensables  
Connaissance des principaux organes du véhicule  
maîtrise technique du véhicule hors circulation

**La formation en circulation** doit permettre de connaître l'utilité et le respect des règles, de l'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers, des facteurs et de la prise de conscience des risques  
L'utilité de maîtriser les savoirs faire et techniques simples indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite  
Travailler sur le processus détection-analyse-décision-action

**Sensibilisation aux risques :** Risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et aux accidents les caractéristiques les impliquant/ la vitesse et ses conséquence/ le comportement du conducteur...

### DIPLOME VISE:

Pas d'examen ! A l'issue de la formation, une attestation de suivi vous est remise. Elle vous permettra d'obtenir le permis A délivré en préfecture.